

SECRETARIAT DES PRISONNIERS DE GUERRE DE L'OFLAG VI A

30 PLACE DE LA MADELEINE - PARIS 8°

N° 11

MARS 1944

Madame, Mon Cher Camarade,

Cette lettre affranchie à 1 Fr.50 est adressée aux familles et P.G. libérés de l'Oflag VI A ; elle est rigoureusement personnelle. Il est formellement interdit de reproduire quelques passages quo ce soit dans la presse ou tout autre revue périodique.

INFORMATIONS DU SECRETARIAT

MESSE.- Le Dimanche 16 Avril à 10 h.15 en la Chapelle des Catéchismes de l'Eglise St-Médard, 1 rue de Candolle (métro Censier-Daubenton) aura lieu la messe mensuelle. Nous insistons particulièrement pour que vous veniez à cette messe à l'issue de laquelle aura lieu une réunion des familles de nos camarades en captivité.

REUNIONS.- Les Prisonniers de Guerre libérés de l'Oflag VI A sont informés que les prochaines réunions auront lieu au Secrétariat le Vendredi 7 Avril et le Vendredi 21 Avril de 18 heures 30 à 19 heures 30.

REUNION DE FEMMES DE PRISONNIERS.- Le Samedi 15 Avril de 15 h.30 à 17 H.30 - 33 rue de Provence - IX° (métro : Chaussée d'Antin).

NAISSANCE.- Notre camarade Robert TREHOUST - 99 rue Marceau - Ascq - Nord , nous fait part de la naissance de son fils JOEL, le 17 Janvier 1944.

Monsieur et Madame VALLET pierre nous font part de la naissance de leur quatrième enfant Bernard, le 26 Février 1944.

Notre camarade Noël.CHEGARAY, nous fait part de la naissance de son fils Laurent, le 21 Février 1944.

MARIAGE.- Monsieur LENTZ Louis, nous fait part du mariage de sa fille Odile LENTZ avec Monsieur le Docteur ALBERT JULIEN de Marseille, le 19 Février à Cordès - Tarn.

Mademoiselle JOULIN Madeleine - 12 rue Bouret - Paris 19°, nous fait part de son mariage par procuration avec notre camarade le Lt. Pierre LASCOMBE-LHERBET marié civilement le 25 Janvier 1944, et religieusement, le 17 Février 1944.

Monsieur et Madame Michel EPITALON ont l'honneur de vous faire part de la profession religieuse de leur fille Maud, en religion Mère MARIE-NOELLE-DENISE, des Franciscaines Missionnaires de Marie, qui aura lieu le Dimanche 19 Mars, en la Chapelle de la Maison Mère, aux Châtelets, près de St-BRIEUC.

Nous leur présentons nos sincères félicitations et meilleurs voeux.

DECES.- On annonce le décès de Monsieur VOILLIOT décédé le 23 Février 1944, entrepreneur de menuiserie - Père de notre camarade le Lieutenant VOILLIOT.

Nous apprenons le décès de Madame MUNET, mère de notre camarade le Lieutenant Hubert MUNET encore prisonnier à SOEST.

On annonce le décès de Madame MUSTIN, femme de notre camarade MUSTIN B.III Z.47.

Nous adressons à tous nos camarades ainsi éprouvés nos sincères condoléances.

LISTE DES OFFICIERS RAPATRIÉS le 24 FEVRIER 1944

Colonel	RIVAUD	Léon	1/79	POITIERS - 20 rue du Maréchal Foch
Capitaine	DE MOLLIENS	François	1/61	PARIS (17°) - 4 rue du Colonel Renard
Lieutenant	ROQUES	André	3/95	125 Avenue d'Elne - PERPIGNAN.
				14 avenue Gambetta - AURILLAC (Cantal).

4.P RES 2206

Commandant	RAYMOND	Gaston	4/105	TOULOUSE - 25 avenue de Metz
Commandant	JUILLAGUET	Amédée	2/78	TOULOUSE - 82 bis allée de Barcelone
Lieutenant	DE LESSEPS	Ferdinand	2/91	NEUILLY-sur-Seine - 44 rue Perronet
Lieutenant	COMANAY	Louis	Inf.	FOIX - 41 Esplanade de Villotte (Ariège)
	(médecin)			

COLONIES DE VACANCES.-

Nous informons les familles de nos camarades libérés de l'Oflag VI A que nous organisons pour les enfants de l'Oflag et ceux des Stalags que nous parrainons une colonie de vacances du 15 Juin au 15 Septembre dans les mêmes conditions que celle de l'été 1943.

Nous insistons tout particulièrement pour que les familles de nos camarades libérés fassent inscrire leurs enfants au Secrétariat de l'Oflag dans le plus bref délai possible.

EXPOSITION " L'Ame des Camps "

La Croix-Rouge Française, Comité Central d'Assistance aux Prisonniers de Guerre organise une exposition relative à la vie intellectuelle, spirituelle et sociale des camps de Prisonniers de Guerre : " L'Ame des Camps ".

Cette exposition qui doit se tenir à Paris courant Juin prochain est placée sous l'égide du Comité de Sauvegarde des oeuvres de la pensée et de l'Art Français créés en captivité, présidé par Monsieur Georges DUHAMEL, secrétaire perpétuel de l'Académie Française ; Monsieur Henri BERNARD, architecte diplômé par le Gouvernement, premier grand prix de Rome, ancien directeur de l'Atelier des Beaux-Arts du Stalag I A (aspirant), récemment rapatrié, est chargé de diriger l'ensemble des travaux techniques du Commissariat Général de l'Exposition. Celui-ci exclusivement constitué d'anciens prisonniers de Guerre, rappelle que l'exposition ne sera pas un " Salon " ; son but essentiel est d'exprimer le bilan intellectuel, spirituel et social de la captivité. Il n'est pas demandé de réaliser des oeuvres nouvelles en vue de l'Exposition ; mais de réunir toutes celles existant qui peuvent exprimer l'Ame des Camps et son évolution au cours des années de captivité.

En conséquence, les familles détentrices d'oeuvres de leurs prisonniers et qui seraient désireuses de les voir figurer à cette exposition sont invitées à les adresser avant le 1er Mai au Secrétariat des P.G. de l'Oflag VI A - 30 Place de la Madeleine Paris 8°, qui est chargé d'organiser le stand de l'Oflag.

KERMESSE DU 20 FEVRIER 1944.-

La Kermesse organisée au Palais de la Mutualité par le Secrétariat du camp au profit de nos camarades prisonniers de l'Oflag VI A a obtenu un grand succès. Elle nous a rapporté une somme importante qui permettra de satisfaire aux demandes des prisonniers et de faire face aux besoins de notre Centre d'Entr'aide.

Dès les premières heures de l'après-midi, les comptoirs approvisionnés merveilleusement ont été visités par de nombreux acheteurs. Puis se déroula l'excellent programme de la matinée artistique au cours duquel les vedettes qui avaient bien voulu lui prêter leur concours furent vivement applaudies.

Pendant l'entr'acte le buffet-bar fut assiégé en même temps qu'il était procédé au tirage de la tombola et aux nombreuses ventes aux enchères qui donnèrent un résultat très intéressant.

Nous remercions très vivement tous ceux qui, par l'aide qu'ils nous ont apportée, ont favorisé le succès de cette fête.

EXPOSITION S. N. C. F.

Le 7 Mars 1944 à 15 heures au milieu d'une grande affluence et sous l'éclat de lampes des opérateurs de cinéma a été inauguré par Mr. LE BESNERAIS, Directeur Général de la S.N.C.F., assisté du Conseil d'Administration des Galeries Lafayette, l'exposition des maquettes et modèles réalisés dans le camp par les cheminots prisonniers.

Le visiteur a été vivement intéressé par les réalisations remarquables de nos camarades. La presque totalité des modèles produits, provenaient d'ailleurs de l'Oflag VI A où ils avaient donné lieu à une exposition dont il a été rendu compte dans le bulletin (n° 6).

Nous engageons vivement tous ceux qui ne l'auraient pas encore fait à visiter ce stand aux Galeries Lafayette. L'exposition durera jusqu'au 31 Mars.

QUELQUES RENSEIGNEMENTS.-

Délégation familiale.

Une délégation familiale remplaçant les allocations militaires instituées par le décret du 1er septembre 1939 - est attribuée aux femmes et aux enfants de prisonniers - éventuellement aux ascendants - suivant certaines conditions. (loi du 20 juillet 1942).

La délégation familiale comprend : 1° - Une indemnité principale - 2° - Une majoration pour enfants. Elle majore en moyenne de 25 pour cent les anciennes allocations militaires.

Taux de l'indemnité principale, par jour :

Paris et Seine : 20 Frs. - Seine-et-Oise et Seine-et-Marne : 15 Frs 50 à 17 Frs -
Communes de plus de 5.000 habitants : 12 Frs - autres communes : 10 Frs 50.

Majoration pour enfant et par jour :

	Paris et Seine.	S. & O. S. & M.	Communes de plus de 5.000 habitants	Autres com- munes.-
1 enfant	15.50	12.	12.	7.
2 enfants	16.	12.50	12.50	7.
3 enfants	18.	14.	14.	11.
4 et 5 enfants	25.	20.	20.	13.
Pas d'enfants	20.	20.	20.	13.

INDEMNITES AUX FAMILLES DES PRISONNIERS MORTS EN CAPTIVITE.-

Les familles des Prisonniers décédés en captivité ont les mêmes droits que ceux accordés aux familles des militaires tués à l'ennemi ou décédés de blessures ou maladies contractées ou aggravées en service.

MAJORATION POUR ENFANTS :

Les familles des prisonniers ont droit depuis le 1er juillet 1943, à une majoration différentielle pour enfants égale à la différence entre le montant des allocations familiales et de salaire unique d'une part et le montant de la délégation familiale d'autre part majoration. (circulaire du Secrétaire d'Etat à la Santé, 1er Avril 1943).

ALLOCATION DE SALAIRE UNIQUE :

Les femmes de prisonniers salariés ont droit à l'allocation de salaire unique à condition que la solde versée au mari n'excède pas le tiers du salaire moyen départemental.

Le délai de deux ans pendant lequel est accordée l'allocation de salaire unique est augmentée de la durée de la mobilisation et de la captivité du mari. (circulaire du Ministère du Travail).

MAINTIEN AU BENEFICE DES ASSURANCES SOCIALES.

Les familles des assurés sociaux prisonniers de Guerre conservent intégralement le bénéfice des prestations maladie, maternité et décès. Les frais médicaux des familles des prisonniers de Guerre sont couverts intégralement par les Assurances Sociales. (communiqué du 13 octobre 1941 J.O. des 17 octobre 1941 et 16 Janvier 1942 - Circulaire du 22 Février 1943, ministère du Travail).

CONGE A LA FEMME ET AUX ASCENDANTS DU RAPATRIE.

La femme, le père ou la mère d'un prisonnier libéré sont autorisés à prendre, au moment du rapatriement du captif, un congé annuel auquel ils ont droit d'après la législation en vigueur. Ils peuvent en outre demander un congé supplémentaire de quinze jours sans traitement. (Loi du 19 Août 1942 - J.O. du 4 Septembre 1942).

PRISONNIERS TRANSFORMES EN TRAVAILLEURS LIBRES.

Bien que les prisonniers transformés en travailleurs libres conservent leur qualité de prisonniers d'une part et celle de mobilisés d'autre part, ils se trouvent dans une situation comparable à celle des ouvriers réquisitionnés en France.

C'est donc au Commissariat Général d'Action Sociale pour les Français travaillant en Allemagne, 93 bd Haussmann qui est chargé de défendre leurs intérêts dans bien des cas.

Ainsi, ce service est compétent pour toutes les questions relatives aux permis, aux salaires, aux vêtements, à l'état de santé des transformés aux demandes de nouvelles, à l'acheminement et à la livraison des colis, aux envois de fonds aux familles, aux assurances sociales.

Le Secrétaire Responsable
Ch. MARAIS

CHRONIQUE RELIGIEUSE -

N O E L 1 9 4 3

Avec une douceur inaccoutumée l'automne avance vers son déclin. Cependant que la nature se dépouille de ses frondaisons aux couleurs éclatantes, la liturgie de l'Avent va bientôt se parer de violet et s'exprimer en des chants graves et suppliants. C'est le chant de l'attente, attente anxieuse du Sauveur absent, attente teintée de joie dans l'espérance de sa venue.

Cette atmosphère de désir correspond trop aux ardentes aspirations des prisonniers pour qu'ils ne se sentent pas en harmonie intime avec l'Eglise. Par surcroît, il semble que l'austérité du temps liturgique convienne particulièrement à notre communauté paroissiale éprouvée. Le 23 Novembre - 8 de ses prêtres (le Cne VIEILLARD, les Lts AVININ, VIVAIRE, MARTINENGI, DESPONT, DHYVERT, FRATTINGER, PRELAT) et deux jeunes religieux (le Cne LAURENT et le Lt SALLE) nous ont quitté pour l'Oflag XC. La plupart d'entre eux appartenaient à l'Oflag VI A, dès le début de la captivité tous se dévouaient parmi nous sans compter avec un zèle éclairé et surnaturel. De nombreuses âmes connaissent la tristesse de perdre un conseiller ou un ami très cher.

Cependant leur oeuvre continue. Une série de conférences organisées par le R.P. Vicaire avec le concours de quelques prêtres et laïcs était ouverte dans le but de rappeler les grandes directives de l'Eglise. Le R.P. Vicaire l'avait présenté le 9 Novembre sous ce titre " Programme de l'Eglise au XX^e siècle ". Le 13 Novembre, le Cne VIEILLARD captivait une fois de plus le nombreux auditoire qu'il en retenait de la " Coopération missionnaire ". Le jour même du départ, Mr. l'Abbé DUSSAUZE en une belle page d'histoire nous montrait " le rôle des laïcs dans l'Eglise ".

Désormais Mr. l'Abbé HAVERLAND remplace Mr. l'Abbé MARTINENGI comme " Grand Vicaire " Mr. l'Abbé REGNIER, le Cne VIEILLARD pour les conférences, Mr. l'Abbé DUSSAUZE recueille la succession de Mr. l'Abbé DHYVERT dans l'A.C., Mr. l'Abbé LALLEMAND celle de Mr. MARTINENGI près des s/Officiers et hommes de troupe, Mr. l'Abbé SERRE, celle de Mr. l'Abbé DESPONT au clan routier. Deux prêtres, aumôniers de Kommandos, le Lt. DELANCHY rentrant de Lippstadt et le Lt. LELIEVRE de Dortmund seront accueillis fraternellement le 13 Décembre à l'Oflag VI A. Ils porteront le nombre des prêtres à 47.

Peu de jours avant l'ouverture de la Station de l'Avent, Mr. l'Abbé RICHOMME accepte la lourde tâche de remplacer le R.P. VICAIRE et de nous parler du " Besoin de Dieu ". Avec une maîtrise parfaite il brosse une belle série de tableaux ; au sermon du Samedi, le 27-11 " Misère de notre intelligence " - 4-12 " Détresse de nos mœurs " . 11-12 " Tragédie de notre destin " - 18-12 " Impuissance à la béatitude " .- A la Grand'Messe du Dimanche, 28/11 : " Le Verbe Sagosse de Dieu " - 5/12 " Le Christ force de Dieu " - 12/12 : " Un Sauveur qui souffre avec nous " - 19/12 " L'Emmanuel : Dieu avec nous ". L'éloquence vigoureuse et essentiellement pratique de Mr. l'Abbé RICHOMME plaît et entraîne la conviction. La salle 115 connaît chaque fois l'auditoire des Grandes Conférences. En marge de la Station plusieurs retraites prêchées par Mr. l'Abbé BRIEN et Mr. l'Abbé THOREL groupent Cercles et Routiers S d.F.-

Nous voici à la Vigile de Noël. Les âmes sont prêtes à aller au devant de l'Enfant Dieu. Le 24 dans l'après-midi à la Salle 115 de nombreux confesseurs accueillent la foule des pénitents et confessent encore après la rentrée dans les blocs.

L'approche de la nuit de Noël réveille tous les souvenirs du passé : la veillée en famille, la joie des enfants autour de la crèche, la splendeur des cérémonies dans une église embrasée de lumière.

Les veillées s'organisent dans les blocs, ici le " Noël sur la place " de GHECN, ailleurs saynètes et sketches orientent les pensées vers la première nuit de Noël. En plusieurs couloirs et en de nombreuses chambres des crèches s'édifient, certaines très artistiques, toutes très touchantes et rappellent les crèches familiales. La distance et les barbelés n'empêchent pas l'Union des esprits et des coeurs ; le souvenir des enfants surtout s'impose avec insistance ... Chers enfants qui attendez le retour de l'absent, sachez qu'en cette nuit de Noël, le coeur de votre Papa et de vos grands frères s'est rempli de mélancolie en pensant à vous.

Ces derniers regrettent l'autorité d'un chef ardent Paul TERRENOIRE, parti pour la France le 22/11 ; ils se serrent maintenant autour du Cne Jean BARBIER, mais vite la Paix est revenue ; la Lumière du Joyeux Mystère de Noël a chassé les ténèbres de la tristesse.

La température reste clémente, aussi le Grand Hall fermé aux Offices du Dimanche depuis Novembre en raison du froid, s'ouvre à 11 h.1/2 pour l'office de la nuit et il se remplit plus que jamais. La chorale sous la baguette du Lieutenant MAIRE exécute un savoureux programme de Vieux Noëls présentés par Mr. l'Abbé BRIGAUD. Dans un décor de blancheur, la liturgie auparavant à l'étroit dans la Salle 115, retrouve tout son déploiement. Notre curé, le R.P. BONDUELLE chante la Grand'Messe. A l'Evangile sa parole élégante, nuancée et profondément surnaturelle atteint tous les coeurs croyants ou indifférents ; il nous met en garde à cet instant, contre l'esprit et le jugement pharisaïques qui que nous soyons, nous voici en présence du Seigneur qui vient pour tous sans exception. Au retour de l'Office, on se serre davantage, les " popotes " se groupent, les âmes aussi sont plus proches les unes des autres.

La Messe du jour chantée par Mr. l'Abbé RICHOMME réunit encore au grand Hall l'assistance des grandes fêtes ; une assistance qui chante la Messe " Fons Bonitatis ". Deux " Organistes ", le Lt MAIRE avec la chorale et Mr. l'Abbé TASSEL avec la foule, accompagnent le chant. De telles fêtes couronnent de succès les efforts de notre Maître de Chapelle Mr. l'Abbé LOBREAU ; sa chorale se surpasse et atteint une grande perfection dans l'exécution des mélodies grégoriennes ; la foule interprète fidèlement et avec âme. Les cérémonies dirigées par Mr. l'Abbé VILAIN sont majestueuses. L'Enfant Jésus de Noël est tout aussi dignement fêté ici que dans une cathédrale.

Le 31 Décembre après que Mr. l'Abbé HAVERLAND au nom du clergé a présenté affectueusement les traditionnels souhaits à son Doyen, le Salut à fin d'année rassemble, pour la dernière fois en 1943 les fidèles de la " Paroisse derrière les Barbelés ".

A la Grand'Messe du 1er Janvier célébrée par Mr. l'Abbé HAVERLAND, notre curé adresse à ses Paroissiens pour leur exprimer les vœux que dicte sa fraternelle affection et sa sollicitude de Pasteur, il conclue dans un ardent appel à la prière confiante. Malgré l'épreuve et les difficultés un coeur chrétien est toujours ouvert à l'espérance. N'est-ce pas cette espérance, chers absents que vous partagez avec nous ?

André HACHE

Curé d'Haudricourt
5 Janvier 1944

A.O.38.0219 -